

EVOLUTION DANS LES CONSTRUCTIONS CONCURRENTES DU COMPLÉMENT DU VERBE

Sameh HABECHI

Institut supérieur des langues de Tunis,
Université de Carthage, Tunisie
habechisameh@gmail.com

Résumé : Du français classique au français moderne, les prépositions à et de introduisant le complément d'objet ont connu essentiellement deux mécanismes de grammaticalisation : la désémantisation et la spécialisation. Mais ces mécanismes ne se trouvent pas présents dans la construction de tous les verbes. C'est pourquoi nous proposons de traiter le problème du degré de grammaticalisation de ces prépositions en rapport avec le verbe.

Mots clés : prépositions à et de/variation/changement/grammaticalisation/désémantisation/spécialisation/coexistence.

Abstract: From classical French to modern French, the prepositions to and introducing the object complement have known essentially two mechanisms of grammaticalization: desmantization and specialization. But these mechanisms are not present in the construction of all verbs. This is why we propose to deal with the problem of the degree of grammaticalization of these prepositions in relation to the verb.

Key words : prepositions à and de/variation/change/grammaticalization/desemantisation/specialization/coexistence.

Introduction :

Du français classique au français moderne, plusieurs verbes connaissent dans l'introduction du schéma de leur complément une réduction de la concurrence entre les prépositions à et de.

Avec certains verbes, c'est de qui a empiété sur à à travers le temps. Comme par exemple, la concurrence du français classique oublier à + inf /oublier de + inf qui s'est fixée en français moderne dans la seule construction oublier de + inf.

Avec d'autres verbes, c'est à qui l'a emporté sur de. Comme par exemple, la concurrence du français classique hésiter à + inf /hésiter de + inf qui s'est fixée en français moderne dans la seule construction hésiter à + inf.

Et avec d'autres verbes, la préposition de a disparu pour céder la place à la préposition zéro ou inversement. Comme par exemple, la concurrence du français classique espérer + inf /espérer de + inf qui s'est fixée en français moderne dans la seule construction espérer inf. Ou la concurrence du français classique commander + inf /commander de + inf qui s'est fixée en français moderne dans la seule construction commander de + inf.

Cette évolution se trouve liée à deux mécanismes de grammaticalisation appelés par P. Hopper (1991, p. 22) désémantisation et spécialisation :

1. La désémantisation, c'est-à-dire la perte de la valeur sémantique de la préposition.
2. La spécialisation, c'est-à-dire la fixation du verbe avec une seule préposition.

Le déclenchement de ces deux mécanismes peut être illustré par l'observation de l'évolution de la complémentation du verbe prier : les constructions concurrentes rencontrées dans les textes classiques et disparues du français moderne prier Dieu /prier à Dieu ne présentent pour un lecteur moderne aucune divergence sémantique et présentent pour un lecteur classique une différence minimale mais perceptible. En effet, on trouve dans le dictionnaire de l'Académie française (1694, p. 323) du XVII^e siècle que :

prier Dieu signifie « être en prière, en relation directe avec Dieu par l'élévation de l'âme. ».

Et prier à Dieu signifie « adresser des prières à Dieu. ».

Nous allons sélectionner un ensemble de verbes dont le schéma du complément peut être introduit dans les textes du XVII^e siècle par les deux prépositions à et de pour voir à quel point l'évolution dans l'emploi des prépositions à et de répond à la production des deux mécanismes de grammaticalisation. Les exemples du corpus seront tirés de bases de données automatisées (Frantext et CNRTL), de dictionnaires (de l'Académie française 1694, de Richelet 1732, de

Littre 1863, etc.) et d'œuvres littéraires.

Il s'agit de voir que le processus de la grammaticalisation des prépositions à et de connaît, comme tout processus d'évolution linguistique, un caractère graduel, c'est-à-dire une coexistence entre l'emploi grammaticalisé et l'emploi ancien, ce qu'Hopper (1991, p. 22) appelle un processus de stratification (*layering*) :

Avec certains verbes, l'évolution est liée à la désémantisation et à la spécialisation.

Avec d'autres verbes, elle est liée uniquement à la désémantisation

Et avec d'autres verbes, elle ne se trouve liée à aucun mécanisme de grammaticalisation.

1. Désémantisation et spécialisation :

Pour étudier l'évolution de la construction des verbes dont les prépositions à et de introduisant le complément d'objet ont subi une désémantisation et une fixation de la concurrence avec une seule préposition, nous examinerons particulièrement l'évolution des schémas concurrents du complément infinitif des verbes apprendre et consentir :

1. 1. Le verbe apprendre :

Pour le verbe apprendre, lorsqu'il introduit un complément infinitif au XVIII^e siècle, il peut changer de sens suivant qu'il se construit avec la préposition à ou la préposition de.

(1) « L'ingrate, qui mettait son cœur à si haut prix, Apprend donc à son tour à souffrir des mépris ? » (Racine, *Andromaque*, 1668 < Le Littré, 1863)⁷.

(2) « Cet enfant apprend à écrire » (Dictionnaire de Furetière, 1690)⁸.

⁷http://litre.reverso.net/dictionnaire-francais/citation/l_ingrate_qui_mettait_son_coeur_si_haut_prix/6626, consulté le 17 janvier 2017.

⁸https://books.google.fr/books?id=1InorWz9N1IC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false, consulté le 17 janvier 2017.

(3) « Je vous apprendrai de me traiter ainsi » (Molière, *Amphitryon*, 1668 < *Le Littré*, 1863)⁹.

A travers l'emploi de la préposition à, les procès de l'infinitif des exemples (1) et (2) qui sont « souffrir des mépris » et « écrire » sont présentés comme le but, la visée de l'accomplissement de l'acte du verbe apprendre.

Cependant, l'emploi de la préposition de dans l'exemple (3) présente le procès de l'infinitif « me traiter ainsi » comme un acte désiré qui a stimulé l'accomplissement du procès du verbe apprendre.

En français moderne, le verbe apprendre introduisant un complément infinitif s'est fixé dans un seul schéma (V à+Inf). La préposition à ne présente plus aucun contenu sémantique :

(4) « C'est elle aussi qui nous a le mieux appris à nous défier des apparences » (Poincaré, *La Valeur de la Science*, 1905 < *Frantext*)¹⁰.

(5) « La science est utile, parce qu'elle nous apprend à construire des machines » (*Ibid.*).

1.2. Le verbe consentir :

Pour le verbe consentir, lorsqu'il introduit un complément infinitif au XVIII^e siècle, il peut s'utiliser pour exprimer deux sens différents suivant qu'il se construit avec la préposition à ou avec la préposition de :

(6) « Je consens à me perdre afin de la sauver » (Corneille, *Cinna*, 1641 < *Le Littré*, 1863)¹¹.

⁹http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/citation/ah_je_vous_apprendrai_de_me_traiter_ainsi/33853, consulté le 17 janvier 2017.

¹⁰<http://www.frantext.fr/scripts/demo/browserb.exe?219;s=3442648920;dep=101;r=1;%20target= top>, consulté le 17 janvier.

¹¹http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/citation/et_quelque_grand_malheur_qui_m_en_puisse_arriver/26052, consulté le 17 janvier 2017.

(7) « Mais enfin je consens d'oublier le passé » (Racine, *Andromaque*, 1668 < Le Littré, 1863)¹².

Ces deux exemples illustrent la valeur opposable des deux prépositions à et de qui marquent une orientation différente du rapport sémantique entre le verbe et l'infinitif.

La préposition à de l'exemple (6) indique que la perte de soi-même est le terme visé par le procès, avec une idée de résignation et de soumission. Autrement-dit, le consentement est obligé et la construction signifie littéralement : « Je tends vers une perte consentie ».

La préposition de de l'exemple (7) indique que l'oubli du passé est l'élément déclencheur à partir duquel se construit le consentement. Celui-ci est désiré : La construction signifie « Je veux bien partir mentalement d'un oubli du passé ».

En français moderne, la préposition de disparaît de la complémentation du verbe consentir. Et la spécialisation sémantique de la préposition à n'est plus perceptible.

Voyons les exemples suivants :

(8) « connaissant les sentiments religieux de la fille du professeur Stangerson, et sachant bien qu'elle n'eût jamais consenti à lier son sort à un autre homme » (Leroux, *Le Parfum de la dame en noir*, 1908 < Frantext)¹³.

(9) « Je ne puis me faire à cette idée que Larsan consente à être mort pour de bon ! » (Ibid.).

Nous observons que le verbe consentir s'emploie toujours avec la préposition à pour exprimer la réalisation du procès exprimé par l'infinitif qu'il soit voulu (8) ou obligé (9).

Tous ces exemples montrent que les prépositions à et de abandonnent leur rôle sémantique de signaler le rapport entre le verbe et le complément pour « se situer à des niveaux syntaxiques plus bas. » (C. Lehmann, 1995, p. 38). Elles constituent une partie prenante du verbe et se présentent comme une marque

¹²http://litre.reverso.net/dictionnaire-francais/citation/peut_tre_m_accuser_j_aurais_pu_consentir/26053, consulté le 17 janvier 2017.

¹³http://www.frantext.fr/scripts/demo/browserb.exe?504;s=3442648920;dep=1;r=2;%20target=_top, consulté le 3 février 2017.

fonctionnelle qui signale que le complément qu'elles introduisent est complément d'objet indirect.

La nature exacte de la relation qu'elle marque est précisée par « le recours au contexte » (I. Bartning, 1992, p. 164). En ce sens, N. Himmelman (2004, p. 32) affirme que : « la grammaticalisation est essentiellement un processus d'expansion contextuelle ».

La désémantisation d'un terme tient essentiellement à la présence d'une condition d'ordre quantitatif. La fréquence d'emploi que M. Haspelmath (1999, p. 1056) appelle routinisation enlève la spécificité du signe linguistique.

A travers le temps et à force d'être répétés dans la plupart des constructions verbales, les morphèmes à et de présentent de plus en plus un emploi systématique. Ce qui entraîne l'affaiblissement de leur valeur sémantique.

A. Meillet, ([1912] 1982, p. 136) affirme : « si un groupement de mots devient fréquent, s'il est souvent répété, il cesse d'être expressif, et il est reproduit de plus en plus automatiquement par les sujets parlants ; ces mots s'affaiblissent, se dégradent (...), et ainsi sans fin ».

Ainsi ces prépositions qui servent dans l'usage moderne à signaler uniquement un rapport entre le verbe et le complément constituent une forme de servitude aux règles grammaticales. En effet, bien que le locuteur ne perçoive dans leur utilisation aucune motivation sémantique, il se trouve en quelque sorte obligé de les employer dans la construction verbale. C. Lehman (1985, p. 308) parle d'obligatorification, W. Croft (1990, p. 233) parle de rigidification, P. Hopper (1991, p. 19) parle de spécialisation.

Selon C. Lehman (1985, p. 308), le signe qui se grammaticalise peut finalement devenir un « bouche trou » syntagmatique. Autrement-dit, il ne sert qu'à combler une place vide.

2. Désémantisation :

Nous examinerons maintenant l'évolution de la construction des verbes dont les prépositions à et de introduisant le complément d'objet ont subi une désémantisation sans connaître une réduction de la variation. Les prépositions concurrentes présentent ainsi des emplois équivalents et interchangeables.

Pour illustrer la vacuité sémantique des variations du complément d'objet du français moderne par rapport au français classique, nous examinerons les constructions de deux verbes introduisant un complément infinitif : souhaiter et

continuer.

2.1. Le verbe souhaiter :

Pour le verbe souhaiter introduisant un complément infinitif, il se construit en français classique avec deux schémas possibles exprimant deux sens différents : souhaiter+Inf / souhaiter de+ Inf. Observons les exemples suivants :

(10) «Ne souhaite régner dans le cœur de personne »
(Corneille, Imitation de Jésus-Christ, 1654 < Le Littré, 1863)¹⁴.

(11) « Je souhaiterais de lui rendre la vie aux dépens de la mienne » (Lafayette, La Princesse de Clèves, 1678 < Livre numérique)¹⁵.

(12) « Souhaiter d'avoir une charge » (Dictionnaire de l'Académie française, 1694)¹⁶.

L'absence de préposition dans l'exemple (10) laisse voir une relation immédiate entre le verbe et le complément infinitif, alors que l'emploi de la préposition de qui porte le sens de l'origine dans les exemples (11) et (12) marque une relation de motivation : une réaction de l'affectivité se construit à partir du complément. Autrement dit, l'acte de souhaiter est accompli suite à un désir exprimé par le complément qui est : « lui rendre la vie aux dépens de la mienne » pour l'énoncé (11), et « avoir une charge » pour l'énoncé (12). Cette variation (souhaiter +Inf / souhaiter de+ Inf) subsiste en français moderne avec la perte de la différence sémantique que connaît l'emploi des prépositions à et de au XVIIe siècle :

(13) « Il ne cherchait pas l'électron positif, il souhaitait observer des rayons cosmiques en mettant quelques obstacles sur leur passage » (Leprince-Ringuet, Atomes et

¹⁴ <http://littrereverso.net/dictionnaire-francais>, consulté le 3 février 2017.

¹⁵ <https://www.ibibliotheque.fr/la-princesse-de-cleves-mme-de-la-fayette-lafa-cleves/lecture-integrale/page33>, consulté le 3 février 2017.

¹⁶ <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=souhaiter>, consulté le 3 février 2017.

hommes, 1958 < cnrtl)¹⁷.

(14) « Elle s'approcha de lui. Gilbert souhaitait d'être à cent lieues de là. On le regardait. Il se sentait glacé. Il ôta son chapeau et dit: – Bonsoir, mademoiselle » (Arland, L'Ordre, 1929 < cnrtl)¹⁸.

La perte du contenu sémantique de la préposition se manifeste ici par l'équivalence entre les deux schémas concurrents.

2.2. Le verbe continuer :

Pour le verbe continuer introduisant un infinitif, il peut avoir au XVIIe siècle deux schémas possibles du complément continuer à+ Inf / continuer de+ Inf :

(15) « Comme je continuais à me plaindre, il en fut touché » (Pascal, Pensées, 1669 < Dictionnaire de la langue française, ancienne et moderne de Pierre Richelet, vol.1, 1732)¹⁹.

(16) « Continuez à faire, à dire » (Dictionnaire de l'Académie française, 1694)²⁰.

(17) « Quand il vit que personne ne paraissait, il continua de faire la guerre » (La Cyropédie ou Histoire de Cyrus Xénophon, traduite du Grec par Charpentier de l'Académie française, 1661 < Dictionnaire portatif de la langue française de J. F. Rolland, 1844.)²¹.

L'emploi de la préposition à qui marque l'aboutissement dans les exemples

¹⁷ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/souhait%C3%A9>, consulté le 3 février 2017.

¹⁸ <http://www.cnrtl.fr/definition/souhaite//0>, consulté le 3 février 2017.

¹⁹ https://books.google.fr/books?id=0WhGAAAcAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false, consulté le 20 février 2017.

²⁰ <http://www.dicoperso.com/term/adacaea4acaca65f5bad,.xhtml>, consulté le 20 février 2017.

²¹ https://books.google.fr/books?id=JfYsAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false, consulté le 20 février 2017.

(15) et (16) présente le procès infinitif comme mené à son terme : le sujet est en train d'achever le procès infinitif « me plaindre » et « faire, dire ».

Dans l'exemple (17), la préposition de qui marque une visée rétrospective met l'accent sur l'action exprimée par l'infinitif « faire la guerre » considéré comme le point d'origine qui engendre la réalisation du procès de continuer.

La variation continuer à +Inf / continuer de +Inf persiste en français moderne avec la perte de toute distinction sémantique. Les deux schémas sont interchangeables et signifient « persister à, ne pas cesser de » :

(18) « Je ne lui ai point parlé de cette dépêche parce que je continuais à prétendre que ses yeux l'avaient certainement trompée » (Leroux, *Le Parfum de la dame en noir*, 1908 < Frantext)²².

(19) « Le silence que nous continuions à garder contribuait à augmenter cet incroyable état d'hypnose... pourquoi ne parlait-on pas ? » (Ibid.).

(20) « (...) une origine que nous ignorions tous et sur laquelle le jeune homme avait continué de se taire avec une sorte de farouche orgueil » (Ibid.).

(21) « Mais, maintenant, il me faut rendre la parole à M. Darzac, continuant de raconter son étrange voyage » (Ibid.).

En français moderne, la construction continuer à ressortit au langage courant alors que continuer de relève d'un registre soutenu, littéraire voire archaïsant.

3. Absence de toute trace de grammaticalisation :

Si du français classique au français moderne, les prépositions à et de ont connu, lorsqu'elles introduisent le complément d'objet de plusieurs verbes, une perte de la valeur sémantique ou une fixation de la concurrence avec une seule préposition, cela n'empêche qu'il existe des verbes avec lesquels les prépositions à et de n'ont connu aucun mécanisme de grammaticalisation.

Pour illustrer cette absence de grammaticalisation, nous examinerons particulièrement l'évolution des schémas concurrents du complément nominal des verbes toucher, traiter et se mêler.

²²http://www.frantext.fr/scripts/demo/browserb.exe?786;s=3442648920;dep=1;r=3;%20target=_top, consulté le 21 février 2017.

3.1. Le verbe toucher :

Pour le verbe toucher, il a gardé du français classique au français moderne les deux schémas concurrents du complément nominal toucher + N / toucher à+ N :

(22) « J'espérais que l'éclat dont le trône se pare / Toucherait vos désirs plus qu'un objet si rare » (Corneille, Rodogune, 1645 < Le Littré, 1863)²³.

(23) « Elles en avaient été nettoyées avec un soin qui me toucha. Propres et hygiéniques, sans tapis, badigeonnées, laquées de clair, meublées sommairement à la moderne » (Leroux, Le Parfum de la dame en noir, 1908 < Frantext)²⁴.

(24) « Alors Rouletabille le toucha à la main et au visage, et nous nous aperçûmes que Larsan était mort » (Ibid.).

(25) « Ces paroles touchèrent au cœur de Silvandre » (D'Urfé, L'Astrée, 1612 < Livre numérique)²⁵.

La distinction sémantique entre les constructions toucher N / à N ne se fait pas suivant le référent du complément nominal. Celui-ci peut en effet être animé comme il peut être inanimé.

L'absence de préposition dans les exemples (22) et (23) qui marque seulement une relation immédiate et étroite entre le procès et le complément ne donne pas l'information sur l'intention du sujet. On ne sait pas si le référent du complément est touché exprès ou pas. Tout ce qu'on sait ce que le complément (que ce soit émotion ou physique) «vos désirs» et «me» est touché.

Cependant, du fait de la valeur sémantique de la préposition à qui indique un mouvement allant de l'avant (vers le point d'aboutissement), la construction du complément du verbe toucher dans les exemples (24) et (25) met l'accent sur le caractère intentionnel d'aller vers le référent du complément nominal et le

²³http://littrereverso.net/dictionnaire-francais/citation/j_esp_rais_que_l_eclat_dont_le_tr_ne_se_pare/120399, consulté le 21 février 2017.

²⁴<http://www.frantext.fr/scripts/demo/browserb.exe?1053;s=3442648920;dep=1;r=4;%20target= top>, consulté le 21 février 2017.

²⁵http://astree.tufts.edu/roman/moderne/moderne_2/moderne_2_livre_3.htm, consulté le 21 février 2017.

toucher. Ainsi la préposition à qui marque une relation indirecte entre le verbe et le complément indique que le procès du verbe principal toucher se réalise à travers l'accomplissement d'un acte qui consiste à faire une intervention délibérée.

3.2. Le verbe traiter :

Pour le verbe traiter, il a gardé du français classique au français moderne les deux schémas concurrents du complément nominal traiter + N / traiter de + N :

(26) « Traitons, de grâce, ici les choses sans colère »
(Molière, Méricerte, 1666 < Livre numérique)²⁶.

(27) « Comment faut-il traiter les équations de la physique mathématique ? » (Poincaré, La Valeur de la Science, 1905 < Frantext)²⁷.

(28) « Il est party pour aller traiter de la paix » (Dictionnaire de l'Académie française, 1694)²⁸.

(29) « Nous ne traitons pas ici de l'art de penser » (Alain, Système des beaux-arts, 1937 < cnrtl)²⁹.

L'absence de préposition dans les exemples (26) et (27) laisse voir une relation immédiate entre le verbe et le complément et donne au verbe le sens de « examiner ». L'acte de traiter touche toute la question présentée par le complément nominal « les choses » et « les équations de la physique mathématique ». Puisque cette construction implique qu'on traite toute une question (un thème, un sujet ou encore un problème), la construction discuter+N suggère que suite à la discussion, il reste des questions non

²⁶https://books.google.fr/books?id=6Jo9AAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false, consulté le 3 mars 2017.

²⁷

<http://www.frantext.fr/scripts/demo/browserb.exe?1328;s=3442648920;dep=1;r=5;%20target= top>, consulté le 3 mars 2017.

²⁸ <https://books.google.fr/books?id=gCYVsKfqk74C>, consulté le 3 mars 2017.

²⁹ <http://www.cnrtl.fr/definition/traite/5>, consulté le 3 mars 2017.

résolues.

Dans les exemples (28) et (29), l'emploi de la préposition de marque une relation qui se construit à partir d'un point d'origine. Celui-ci suggère une relation de type partie / tout : à partir du complément (respectivement : « la paix » et « l'art de penser »), on sélectionne uniquement une partie de la question pour en traiter. On disserte, applique son esprit à l'étude méthodique d'une question. On traite de quelques points et pas d'autres. Et il est possible que le problème ait été résolu suite à l'acte de traiter.

Il est à signaler que la même explication s'impose avec les constructions du complément des verbes discuter et débattre.

3.3. Le verbe se mêler :

Pour le verbe se mêler, il a gardé du français classique au français moderne les deux schémas concurrents du complément nominal se mêler à + N / se mêler de + N :

(30) «Cependant j'ai quelque tristesse / Qu'en vain je voudrais vous cacher / Un noir chagrin se mêle à toute ma tendresse » (Molière, *Psyché*, 1671 < Livre numérique)³⁰.

(31) «Une humidité fétide, dont la puanteur se mêlait à l'âcreté de l'oignon cuit » (ZOLA, *L'Assommoir*, 1877 < Livre numérique)³¹.

(32) « Mon dieu ! monsieur, mêlez-vous de vos affaires » (Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, 1670 < Livre numérique)³².

(33) « Nous aurions été bien mal traités si je ne m'étais pas un peu mêlé de la cuisine » (Picard, *Le théâtre*, 1804 < CNRTL)³³.

Dans les deux synchronies, l'alternance des prépositions à et de dans la

³⁰ <http://www.toutmoliere.net/acte-4,405492.html>, consulté le 3 mars 2017.

³¹ <https://books.google.fr/books?isbn=8822851994> consulté le 5 mars 2017.

³² <https://books.google.fr/books?id=XXteAAAACAAJ>, consulté le 5 mars 2017.

³³ <http://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%AAler>, consulté le 5 mars 2017.

construction du verbe se mêler change complètement le sens du verbe.

Du fait de la valeur sémantique de la préposition à, qui indique un mouvement orienté vers le point d'aboutissement, la construction se mêler à des exemples (30) et (31) montre que le sujet se joint ou va à la chose exprimée par le complément (« toute ma tendresse » et « l'âcreté de l'oignon cuit ») pour s'unir et former un tout

Dans les exemples (32) et (33), la préposition de, marquant un rapport qui se construit à partir d'un point d'origine laisse voir que le complément (« vos affaires » et « la cuisine ») constitue une occupation pour le sujet. Ainsi la construction se mêler de + N signifie « s'occuper de la chose exprimée par le nom indûment ».

Conclusion :

En conclusion, après avoir confronté les deux mécanismes de grammaticalisation (désémantisation et spécialisation) à l'évolution des schémas concurrents du complément du même verbe, nous avons constaté que les prépositions à et de se présentent dans la synchronie du français moderne dans des emplois variés allant du plus grammatical au moins grammatical :

- Avec certains verbes (comme les verbes apprendre et consentir), la concurrence entre les prépositions à et de se trouvent désémantisée et fixée avec une seule préposition.
- Avec d'autres (comme les verbes souhaiter et continuer), les prépositions à et de se trouvent uniquement désémantisées.
- Et avec d'autres verbes (comme toucher, traiter et se mêler), la concurrence entre les prépositions à et de n'ont connu aucun mécanisme de grammaticalisation.

L'emploi des prépositions à et de avec des degrés de grammaticalisation qui changent d'un verbe à un autre montre que la perspective variationniste n'est pas propre à l'analyse diachronique, mais aussi à l'analyse synchronique où elle peut même présenter des résultats beaucoup plus complexes.

Références bibliographiques :

BARTNING Inge, 1992, « La préposition de et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive », Lexique 11, pp. 163-191

- Croft William, 1990, *Typology and Universals*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 233-234
- Dictionnaire de l'Académie française dédié au roy*, 1694, Paris chez la Veuve de Jean Baptiste Coignard, Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Académie françoise, rue S. Jacques, à la Bible d'Or
- HASPELMATH Martin, 1999, « Why is grammaticalization irreversible? », *Linguistics*, 37, pp. 1043-1068
- HIMMELMANN Nikolaus, 2004, « Lexicalization and Grammaticization: Opposite or Orthogonal? », in W. Bisang, N. Himmelmann & B. Wiemer (eds) *What makes Grammaticalization? A Look from its Fringes and its Components*, Berlin, Walter de Gruyter, pp. 21-42
- HOPPER Paul, 1991, "On some Principles of grammaticization", in E. Traugott & B. Heine (éds) *Approaches to Grammaticalization*, vol.I, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 1991, pp. 17-35
- LEHMANN Christian, 1985, « Grammaticalization: Synchronic variation, Diachronic change », *Lingua e stile*, XX, 3, pp. 303-318
- LEHMANN Christian, 1995, *Thoughts on Grammaticalization* (LINCOM Studies in Theoretical Linguistics 01), Munchen / Newcastle, Lincom Europa, pp. 37-39
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1999, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys
- MEILLET Antoine, [1912] 1982, *Linguistique historique et linguistique générale*, Champion/Slatkine, Paris-Genève, pp. 135-141